

AVANT, PENDANT ET APRÈS UN ACTE DE LÉGITIME DE DÉFENSE.

L'INTERVENTION PSYCHOLOGIQUE

Je souhaiterais vous faire partager l'expérience qu'un collègue a bien voulu me confier. Il a eu la gentillesse d'accepter que son témoignage illustre le thème qui nous occupe aujourd'hui.

Un incident de tir est considéré comme un incident critique et nous le traitons comme un trauma d'intensité variable selon le contexte dans lequel l'incident se produit. Avant, pendant, après c'est parfois l'avant qui est après et l'après qui est avant, car comme le dit très bien Xavier Emmanuelli, médecin urgentiste, le fondamental du trauma, c'est le démêlé avec le temps.

En décembre 2011, nous avons connu la fusillade de la place Saint-Lambert. Lors de cet évènement, j'ai reçu, parmi d'autres, une demande de débriefing psychologique de Pierre, 45 ans, Inspecteur Principal au Service Intervention.

Pierre me relate dans un premier temps son arrivée sur les lieux Place Saint-Lambert, il a entendu l'appel sur sa radio alors qu'il était occupé sur une autre intervention.

Mais, les coups de feu entendus à la radio font ressurgir un souvenir, une expérience professionnelle vécue en 1996. A cette époque, Pierre est inspecteur à la Brigade Metro à Bruxelles. Il a 30 ans et 5 ans de service. Cette brigade créée en 1994 pour répondre à une criminalité élevée avait déjà connu 2 incidents de tir gare du Nord lors de contrôles de stupéfiants. A la sortie du train, les gendarmes interpellaient les dealers, qui, en réaction tiraient sur les forces de l'ordre.

«Nous n'avions pas de gilet de pare-balles, à l'époque, nous étions en chemise cravate me dit Pierre, et nous n'avions que notre GP et notre courage ».

Autorisés à travailler l'arme chargée, ce soir-là, Pierre et son tout jeune collègue sont chargés, avec plusieurs équipes réparties dans la gare, d'effectuer un contrôle d'initiative à la gare du midi. Ils sont postés sur le quai en attendant un train en provenance d'Amsterdam. Entretemps, un train venant de Varsovie fait arrêt en gare, les passagers descendent dont un

homme qui passe sous les yeux des gendarmes en attirant leur attention. Il semble porter une perruque et visiblement une fausse moustache. Sur base de ce constat, les deux gendarmes décident de contrôler l'individu. Pierre a la main sur son arme et il interpelle l'homme qui se retourne vers eux en faisant simultanément un geste du bras afin de sortir un objet métallique de son manteau. Pierre dégaine, s'identifie en tant que gendarme et distingue alors clairement dans le prolongement du bras, un pistolet.

Pierre pointe alors son arme vers lui, tire deux coups de feu et l'homme s'effondre.

On constatera par la suite que l'arme de cet homme était chargée et on découvrira dans sa mallette un autre pistolet. L'homme, grièvement blessé décédera 2 jours plus tard. Pierre s'est bien vite rendu compte qu'il n'avait pas affaire à un petit truand et cet aspect jouera en sa faveur en termes d'absence de sentiment de culpabilité. « Je n'ai eu aucun remord par rapport à la personnalité du défunt, et cela ne m'a pas empêché de dormir » me dit Pierre. Mais il ajoute rapidement qu'au moment où il a vu l'homme pointer son arme sur lui, il a vu sa vie défilé en une fraction de secondes sous forme de flashes, des moments de son enfance, de son adolescence, sa fille bébé et son fils qui était sur le point de naître sont apparus soudainement.

Un magistrat national qui descendait d'un autre train a été témoin de la scène et s'est écrié en s'adressant à Pierre : «Je suis témoin, vous êtes en état de légitime défense et je vous couvre !».

La mise en route de l'engrenage judiciaire et les devoirs d'enquête qui suivent un incident de tir constituent souvent un facteur de stress important chez les policiers. Cette rencontre providentielle a eu pour effet de réduire largement cette crainte chez Pierre.

Cette intervention va lui apporter dit-il un apaisement direct ainsi que les propos tenus ultérieurement par son commandant de district en second, David Yansenne qui lui tiendra le même discours et lui marquera son soutien en lui disant : « ne vous inquiétez pas, nous allons gérer cela ». Pierre souligne qu'il ne le remerciera jamais assez. A l'époque, me dit-il, les services de type stress team n'en étaient qu'à leurs prémises. Je n'ai eu qu'un contact éphémère 6 mois plus tard.

Mais la journée de Pierre est loin d'être terminée, ces tâches ne font que commencer, il a encore à rédiger son procès-verbal, remplir un document en 7 exemplaires pour justifier l'utilisation de deux cartouches... Il quittera son lieu de travail à 3 heures du matin, épuisé, l'esprit vide et retournera à la maison où sa famille s'inquiète et envisage divers scénarios pouvant expliquer son important retard. A son domicile, Pierre se fera enguirlander par son épouse qui a imaginé qu'il avait été faire la noce à Bruxelles. Engueulade face à laquelle, Pierre pour toute réponse choisira le silence, la seule phrase qu'il lui adressera sera : « je t'expliquerai dans deux ou trois jours ». On peut supposer que c'est le temps dont lui estime avoir besoin pour aborder le récit de l'évènement). Son médecin, quant à lui, lui prescrira 4 à 5 jours d'exemption.

Du commandement direct, Pierre ne recevra aucune marque d'attention. Par contre, ses collègues tant francophones que néerlandophones lui exprimeront de nombreuses marques de soutien ainsi que son Chef de zone qui prendra personnellement de ses nouvelles dans les jours qui suivent.

A son retour au travail, Pierre fera le maximum pour éviter l'endroit de l'incident tout en travaillant dans la gare. Pierre me confie qu'il était beaucoup plus nerveux quand il avait un contrôle à effectuer. Il ne souhaitait pas en parler, « j'avais envie d'avancer sans me retourner » dit-il.

Trois mois plus tard, Pierre rencontrera la victime visée par son auteur. Cette personne tenait à le remercier de lui avoir sauvé la vie, ce qui l'aidera et lui donnera comme impression d'avoir bien fait son travail.

En juillet, Pierre quittera son affectation de Bruxelles, pour travailler dans une unité plus proche de son domicile. J'étais content dit-il, j'avais besoin de changer d'air. Sa hiérarchie, lui a proposé une autre affectation, le terminal TGV –contrôle des frontières. « Cela m'a permis de penser à autre chose dit-il et aussi d'être confrontés à une population et à une ambiance de travail complètement différente

D'autres évènements de la vie éloigneront, pour un temps, Pierre de la résonance émotionnelle de l'incident, sa mutation, son déménagement et la naissance de son fils.

Quoique...

La fusillade de la place Saint-Lambert avait donc fait rejaillir le souvenir de cet incident de tir. Les coups de feu entendus à la radio et le silence qui survint après, avaient fait ressurgir l'instant où il tire dans le couloir de la gare et le silence qui s'ensuivit. Ce qui était à l'état de souvenir refoulé revenait avec un effet de réalité qui le plongea dans un certain désarroi et motiva sa demande de débriefing.

Les souvenirs de la scène de la gare revenaient sous forme de flash-back, « je revois sans cesse le mouvement du bras effectué par l'auteur, les sons de la détonation me reviennent à l'esprit et la façon dont les sons résonnent » me dit Pierre.

« Vingt ans après, en tant qu'homme cela m'a changé dit-il. J'ai l'impression que je n'aurais plus d'appréhension si j'étais à nouveau confronté à ce type de situation. Je sais qu'il y a une blessure qui a du mal à cicatriser. Mon arme appartient à l'équipement mais c'est aussi mon assurance-vie. Cet incident m'a durci et blindé. Aujourd'hui, mon seuil de tolérance est moins élevé quand je vois la façon dont on peut être agressé en tant que policier. La souffrance relative à l'incident de tir s'est estompée avec le temps et par les différentes manières dont Pierre a pu l'élaborer et se l'approprier au cours de son parcours professionnel notamment au travers d'entretiens au sein de notre dispositif et dans le travail d'introspection auquel il a été invité. « Aujourd'hui, mes appréhensions sont toutes autres dit-il, elles résident plutôt dans les suites judiciaires et administratives qui sont données lors d'un incident ». Pierre conclut notre entretien par la question suivante : « Comment me protéger du mal mais aussi comment me protéger du système ? Je le ressens, ainsi que de nombreux collègues, comme un manque de considération et de soutien de la hiérarchie policière et de la justice, mais peut-être n'est-ce qu'une impression ajoute Pierre.

L'intervention psychologique lors d'un incident de tir figure dans un contexte organisationnel de travail qui allie à la fois les aspects individuels et collectifs. J'ai donc rencontré Pierre dans le cadre d'un débriefing psychologique. Celui-ci est inscrit dans une procédure interne rédigée en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines. Le récit de Pierre illustre les différents paramètres à prendre en considération lors d'un incident de tir, il nous enrichit sur ce qui peut à la fois contribuer à une bonne intégration psychique de l'évènement

potentiellement traumatogène et sur les aspects organisationnels de travail qui peuvent rendre cette intégration plus compliquée.

Tout le monde s'accorde aujourd'hui sur l'importance d'un support immédiat et sur la pertinence d'un dispositif destiné à intervenir avant que le trauma ne soit figé ou installé durablement.

La lésion principale du trauma, c'est le gel du temps psychique. Le réel surgit dans la rencontre traumatique inassimilable et vient bousculer nos repères temporels marqués par les activités de notre quotidien. La personne revient constamment sur ce qui a confisqué le temps, par des ruminations, de la dépression, de la protection contre cet évènement inconnaissable, des cauchemars....Il est important d'intervenir en urgence afin que le choc n'installe pas un temps en boucle.

Notre dispositif interne offre un contact direct avec un service psychologique où le membre du personnel peut recevoir une écoute confidentielle et personnalisée dans un lieu sécurisant, hors du site de l'incident. Le fait de faire partie de l'institution depuis de nombreuses années, d'avoir été sur le terrain dans le cadre d'autres fonctions facilitent probablement la légitimité et la confiance que le personnel m'accorde et semble favoriser la demande.

Dans une situation d'incident de tir, la demande peut émaner spontanément du membre du personnel, soit du supérieur hiérarchique, qui comme tout le personnel encadrant de la zone est sensibilisé, à intervalles réguliers, à cette matière en termes de symptomatologie, de conséquences sur le comportement, d'attitudes préconisées ou d'écueils à éviter.

Systématiquement, dès que l'information me parvient, je prends l'initiative de contacter individuellement tous les membres du personnel impliqués via leur gsm. Je prends de leur nouvelle et leur propose un entretien. Parfois les membres du personnel ne sont pas en état de formuler une demande, il s'agit donc d'aller vers eux, ce qui est une rupture conceptuelle par rapport au cadre de référence habituel des psychologues. La demande peut être motivée par toute une série de facteurs dont les plus fréquents sont : la première utilisation de son arme, la remémoration d'une expérience traumatique antérieure ou d'une intervention difficile, une implication affective avec l'une des victimes, un lien avec son propre vécu. Mais la demande peut aussi être motivée par des facteurs de stress additionnels comme la

première confrontation à la mort, une faible expérience de terrain ou encore le sentiment d'avoir perdu le contrôle de la situation.

D'un point de vue clinique, l'investigation porte sur les conséquences que peuvent avoir pour un sujet l'exposition à un évènement qualifié de traumatique, évènement au cours duquel son intégrité physique ou celle d'autrui s'est vue menacée.

Au moment même de l'incident, Pierre s'est demandé ce qui lui arrivait. Il faut un certain temps pour que la conscience absorbe l'onde de choc d'un tel incident. Le trauma c'est une intrusion, c'est un viol dans la psyché et l'intensité de cette intrusion va dépendre de la personnalité, de la manière dont elle s'est constituée, de l'histoire du sujet,.....

Très sommairement sans m'appesantir sur tous les paramètres considérés, nous vérifions la présence d'un syndrome de répétition, communément nommé reviviscence de l'évènement, l'activité neurovégétative (C'est-à-dire l'hyper vigilance, la qualité du sommeil, les difficultés d'ordre cognitif..., la durée et l'intensité des symptômes). Nous sommes également attentifs aux facteurs éventuels de vulnérabilité actuelle il y a-t-il des antécédents traumatiques, un épisode dépressif, un réseau de soutien faible, un support social déficient ?

Nous observons aussi ce qui relève des manifestations affectives telles que la culpabilité, la honte, l'anxiété, les manifestations comportementales comme le repli sur soi, l'absence au travail, la consommation d'alcool ou les dysfonctionnements dans les relations interpersonnelles. Sur le plan physique, ce seront souvent des manifestations comme des maux de tête, une fatigue intense, des tensions musculaires qui seront exprimées. Nous sommes particulièrement attentifs aux épisodes dissociatifs survenus éventuellement au moment même de l'évènement, au sentiment d'impuissance et de perte de contrôle. Enfin, nous avons également à prendre en considération les facteurs de risques post traumatiques en termes de possibilités de support social, de réactions a posteriori de colère, de reproche et aux facteurs de stress de la vie quotidienne.

Notre attitude de clinicien consiste avant tout à marquer une présence mais une présence active. Cette présence nous demande de ne pas nous contenter d'écouter mais d'intervenir en souplesse pour accueillir et saisir ce qui émane du sujet. Il ne s'agit pas d'appliquer un canevas de débriefing qui est une grille formelle à laquelle nous pouvons avoir recours mais

qui ne doit pas fermer ce qui peut s'ouvrir chez le sujet qui est en face de nous. Il est certes important d'informer sur les réactions habituelles après un incident critique, mais il faut veiller à ne pas pratiquer une réassurance trop rapide, avec des expressions passe-partout du type « réactions habituelles face à un évènement inhabituel » qui viendrait fermer ce qui peut s'ouvrir à nous.

Il est essentiel que le membre du personnel soit en confiance, reconnaisse notre place dans l'institution et notre compétence en matière de santé psychique. Notre expérience dans le domaine doit nous permettre d'offrir une présence consistante sur laquelle il doit pouvoir s'appuyer. Notre expérience ne se limite pas en termes de savoir mais elle consiste aussi à accueillir la parole de l'autre en considérant le langage comme bien plus qu'une fonction cognitive mais comme la marque de la singularité du sujet. Cette position nous permet d'entendre les mots justes, c'est-à-dire des mots que nous aurons pu faire accoucher et que nous pouvons faire remonter à la surface. In fine, le diagnostic, si on écoute bien, c'est la personne qui le pose. C'est une manière pour la personne concernée de se réapproprier une part de l'évènement.

Investiguer les ressources dont le membre du personnel dispose, identifier ce sur quoi il peut prendre appui dans sa vie pour faire face à la pénibilité de certaines situations, valoriser ses expériences professionnelles antérieures pour lui permettre de garder confiance en sa capacité de faire face sont autant de paramètres qui contribuent à restituer un sentiment de contrôle sur sa vie professionnelle.

Le membre du personnel est aussi invité à se projeter dans une autre intervention et il convient de pouvoir entendre ce qu'il peut nous dire de son sentiment de sécurité actuel avant de l'exposer à nouveau à une situation similaire.

La remise en question du fonctionnement institutionnel voire de sa fonction en se réinterrogeant sur son identité professionnelle indique la complexité de la portée que peut prendre un tel évènement pour un membre du personnel. Les impressions de Pierre quant à un manque de considération et de compréhension de la hiérarchie policière et de la justice en sont un exemple. Elles sont parfois d'expression temporaire mais elles traduisent parfois aussi un malaise plus profond que l'on pourrait mettre en perspectives avec l'usure du métier.

Le service d'intervention psychologique de la police de Philadelphia en Pennsylvanie, dans un rapport publié en 2013 apporte toute une série de recommandations pouvant répondre à cette inquiétude fréquemment rencontrée auprès du personnel policier. Parmi celles-ci, on peut y lire qu'il est conseillé de fournir des informations sur les conséquences légales et administratives engendrées par l'acte posé. Cette possibilité permettrait de limiter l'anxiété du membre du personnel et de se préparer aux interrogatoires et aux procédures qui l'attendent.

A partir du moment où le membre du personnel est désarmé pour les besoins de l'enquête balistique et judiciaire, il est mis en situation de vulnérabilité. Il est donc important de songer à lui fournir, dans les plus brefs délais, une arme de service de remplacement, qui à ses yeux lui rend sa fonction de policier à part entière et ne vient pas entamer son identité professionnelle.

Un peu avant d'achever mon exposé, je souhaiterais remercier aussi Baptiste qui m'avait fait partager son témoignage mais le temps m'a imposé des choix. Je voulais cependant évoquer un aspect bien spécifique de sa situation, car c'est un facteur qui vient aussi alourdir le tableau pour les membres du personnel, il s'agit de l'intrusion médiatique. En effet, selon la manière dont les interventions sont restituées dans les médias, elles peuvent atteindre l'intégrité d'un policier en dévoilant par exemple des éléments de son identité gagnant ainsi sa sphère privée et engendrant l'inquiétude de ses proches.

Il est temps de conclure : l'intervention psychologique au niveau individuel porte davantage ses fruits quand elle est associée à des facteurs organisationnels tels que l'existence d'une procédure interne, la formation du personnel sur les matières liées au stress post-traumatique, la reconnaissance de la hiérarchie, les possibilités de mutation, la prise en considération des proches pouvant être informés de l'incident, l'information relative aux suites administratives et judiciaires ainsi que la mise en place d'un débriefing opérationnel. Celui-ci apporte au personnel concerné une vision plus complète et homogène de la situation et facilite le travail d'assimilation psychique.

Lorsqu'un membre du personnel vit un incident de tir, il peut, comme Pierre être coincé dans un présent dont il ne peut sortir, c'est un présent répétitif, le temps ne s'écoule plus.

C'est toute la différence entre la perpétuité et l'éternité disait Xavier Emmanuelli : La perpétuité, c'est le temps répétitif et l'éternité c'est le temps qui va s'écouler chargé de sens.

Je vous remercie de votre attention,

Myriam TALMAZAN

Psychologue

16 février 2016

Références bibliographiques

- *La Cause du Désir, revue de psychanalyse n°86 : « Trauma, les traumatismes dans la cure psychanalytique », Navarin éditeur, Mars 2014.*
- *Officer-Involved Shooting Guidelines, ratified by the IACP Police Psychological Services Section Philadelphia, Pennsylvania, 2013*